

ORPHEE NX

La titraille

Rappel des règles typographiques pour les titres d'œuvres

En France, les règles typographiques pour les titres d'œuvres (livres, films, chansons, etc.) sont assez précises et suivent des conventions établies.

Voici un rappel des principales règles :

1. Majuscule au premier mot :

Le premier mot du titre prend toujours une majuscule, quel que soit sa nature grammaticale (nom, verbe, adjectif, article, etc.).

Exemples :

- Le Petit Prince
- À la recherche du temps perdu

2. Majuscules aux noms propres :

Les noms propres conservent leur majuscule initiale.

Exemples :

- Harry Potter et la Coupe de feu
- Le Journal d'Anne Frank

3. Pas de majuscule aux mots suivants :

Les mots suivants, sauf les noms propres, commencent par une minuscule, sauf s'ils sont en début de sous-titre ou de nouvelle phrase.

Exemples :

- Les Misérables
- Vingt mille lieues sous les mers

4. Majuscule après les signes de ponctuation forts :

Après les signes de ponctuation forts (point, point d'interrogation, point d'exclamation), la première lettre du mot suivant prend une majuscule.

Exemple :

- Qui a peur de Virginia Woolf ?

5. Titres de périodiques :

Les titres de périodiques (journaux, magazines) sont généralement écrits en italique et suivent la même règle de la majuscule au premier mot.

Exemple :

- *Le Monde*
- *L'Express*

6. Titres d'articles ou de chapitres :

Ils sont souvent mis entre guillemets et suivent également la règle de la majuscule au premier mot uniquement.

Exemple :

- « La crise de la culture »

7. Subtilités et exceptions :

Les titres de certaines œuvres peuvent comporter des majuscules internes pour des raisons stylistiques ou en fonction de la langue originale.

Exemple :

- La Vérité sur l'affaire Harry Quebert (ici, "Harry Quebert" est un nom propre)

Détaillons à présent quelques-unes de ces fameuses subtilités et exceptions :

1. Substantifs importants et titres anciens :

◦ Dans certains titres anciens ou pour marquer une certaine importance, on peut rencontrer des majuscules sur d'autres mots que le premier. Par exemple, pour des titres de livres classiques :

- Les Fleurs du Mal

• **Quand deux substantifs se font face (symétrie)**, il faut mettre des majuscules à chacun des termes

- La Sœur et le Soldat,
- le Rouge et le Noir,
- la Belle et la Bête

2. Titres en langue étrangère :

◦ Lorsque les titres d'œuvres sont en langue étrangère, on respecte souvent la typographie de la langue d'origine. Par exemple, les titres en anglais suivent les règles anglaises :

- The Catcher in the Rye (en anglais, les mots importants prennent une majuscule)
- To Kill a Mockingbird

3. Articles définis contractés :

◦ Lorsque le titre commence par un article contracté (ex : l', d'), l'apostrophe est suivie d'une minuscule :

- L'Étranger
- D'autres vies que la mienne

4. Titres commençant par des nombres :

◦ Les nombres en toutes lettres dans les titres prennent une majuscule initiale s'ils sont le premier mot :

- Vingt Mille Lieues sous les mers
- Les Deux Tours

5. Titres commençant par une préposition :

◦ Les prépositions en début de titre prennent une majuscule :

- À la recherche du temps perdu
- De la Terre à la Lune

6. Titres comportant des sous-titres :

◦ Les sous-titres suivent également la règle de la majuscule au premier mot :

- Les Misérables : Fantine
- Le Seigneur des Anneaux : La Communauté de l'anneau

7. Ponctuation et majuscules internes :

◦ Lorsque le titre comprend des points d'exclamation, des points d'interrogation, ou des deux-points, le mot suivant peut commencer par une majuscule si c'est une nouvelle phrase ou un sous-titre :

- Qui a peur de Virginia Woolf ?
- Tintin : L'Affaire Tournesol

8. Poésie et théâtre :

◦ Pour les titres de poèmes ou de pièces de théâtre, la règle de la majuscule au premier mot s'applique, mais des exceptions artistiques peuvent être faites selon l'édition ou l'éditeur :

- Les Contemplations
- En attendant Godot